

AVIS AUX RIVERAINS



RUE DU VAL



Nos réf. HF/ TAS – DTO – 2020 – 3398-D

Le **14 OCT. 2020**

Chère Madame, Cher Monsieur,

Je vous informe qu'à compter **du lundi 9 novembre 2020, pour une durée de 6 semaines**, des travaux de rénovation de la voirie vont être réalisés **rue du Val** dans la partie comprise entre la rue du Docteur Vuillième et la rue de la Belgique.

Ces travaux vont consister à :

- **Rénover l'ensemble des revêtements de la chaussée et des trottoirs,**
- **Requalifier la voie en « chaussée plateau » intégrant son classement en « zone de rencontre »**
- **Aménager des dispositifs ralentisseurs**
- **Mettre en place un conteneur à verres enterré**

Pendant la durée de ce chantier, les dispositions suivantes seront prises, suivant l'avancement des travaux :

- La circulation des véhicules sera interdite, **entre 8h00 et 17h00 sauf les week-ends ;**
- Le stationnement des véhicules sera interdit en permanence sur l'ensemble de la voie ;

Par ailleurs, des cheminements protégés seront aménagés pour que la voie soit accessible aux piétons. De même, les services de secours pourront accéder en permanence à l'ensemble des habitations.

Vous pourrez vous référer aux arrêtés de police qui seront affichés au droit du chantier pour une description précise des conditions de stationnement et de circulation dans le cadre des travaux.

Préalablement aux travaux, un repérage par marquage au sol des réseaux enterrés situés sous la chaussée et les trottoirs sera réalisé, conformément à la réglementation en vigueur. Ce dernier a pour objet d'identifier précisément les réseaux afin d'éviter de les endommager dans le cadre des travaux.

Consciente des nuisances occasionnées, l'entreprise chargée de la réalisation de ces travaux a été sensibilisée afin que cette opération de voirie soit réalisée dans les meilleures conditions de sécurité et de confort.

Monsieur Thomas Chabrierie, Adjoint au Responsable service VRD, Maître d'ouvrage travaux de voirie de Grand Paris Seine Ouest, et **Monsieur Jérôme AUGRIS**, Bureau d'études BATT, Maître d'œuvre travaux éclairage public et voirie, se tiennent à votre disposition pour toute information complémentaire, respectivement au **01.46.29.44.68** et au **01.60.92.16.94**.

Aussi, nous souhaitons vous rencontrer, **le vendredi 16 octobre à 19h, dans le préau de l'école du Val**, afin de vous présenter et échanger avec vous sur le projet de réaménagement de cette voirie.

Certain qu'au-delà de la gêne ponctuelle, vous serez sensible à cette rénovation de l'espace public, particulièrement valorisante pour notre Ville, je vous prie d'agréer, Chère Madame, Cher Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Pour le maire et par délégation,
Le maire adjoint
Patrick de la Marque
Signé électroniquement le
14/10/2020



BOULOGNE-BILLANCOURT
CHAVILLE
ISSY-LES-MOULINEAUX
MARNES-LA-COQUETTE
MEUDON
SEVRES
VANVES
VILLE-D'AVRAY

